

Département  
MARNE

Séance du 4 juillet 2024

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	27	25

Date de la Convocation 27 juin 2024
--

Date d’Affichage

27 juin 2024

Objet de la délibération

No 2024-100200

Travaux  
Convention de mandat de maîtrise  
d’ouvrage déléguée

Le quatre juillet deux mille vingt-quatre, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Etienne DHUICQ, Valérie JACQUINOT, Romain GIRARDIN, Brigitte LAGRUE, Philippe CHEVRIOT, Monique MOREL, Pascal POISSON, Dominique THUAULT, Jean-Pierre SCHANG, Jean-Paul COLMONT, Pascal HOURLIER, Alain GUENON, Claudette BOUCHÉ, Elisabeth BENARD, Stéphane PAQUET, Catherine RUIZ COLLAS, Christine GUIMAREY, Karine BOCQUET, Romain RICHOMME, Tristan RUIZ, Sabine MARY, Jérémy ARAQUÉ

Absents représentés : Mohamed BENAHMED pouvoir à Romain RICHOMME, Juan GARCIA RODRIGUEZ pouvoir à Karine BOCQUET, Coralie ADNOT pouvoir à Etienne DHUICQ

Absentes excusées : Marie-Claude HIMMESOETE, Valérie PRIEUR  
Secrétaire de séance : Tristan RUIZ

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982, relative aux droits et libertés et communes, des départements et des régions,

Vu la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985, relative à la maîtrise d’ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d’œuvre privée,

Vu l’ordonnance n°2004-566 du 17 juin 2004 portant modification de la loi n°85-704 susvisée,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L2422-5 à L2422-11 du code de la commande publique,

Vu la délibération n°2024-071 en date du 23 avril 2024 de la communauté de communes de la Brie Champenoise,

Considérant la nécessité de réaliser les travaux sur les rues du Petit Saint-Lazare et de l’Empereur,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l’unanimité :

-approuve le projet de travaux

Travaux	Montant prévisionnel € HT	Part CCBC	%	Part Montmirail	%
Travaux préparatoires, postes généraux	9 550,00	7 640,00	80%	1 910,00	20%
Terrassements	26 030,00	20 810,00	80%	5 220,00	20%
Travaux eau potable	173 596,75	173 596,75	100%		
Bordures et caniveaux	34 513,00	18 259,00	53%	16 254,00	47%
Assainissement EU / EP	17 672,00	17 672,00	100%		
Voirie - réfection des revêtements et des trottoirs	29 600,00	9 600,00	32%	20 000,00	68%
<b>TOTAL OPERATION € HT</b>	<b>290 961,75</b>	<b>247 577,75</b>	<b>85%</b>	<b>43 384,00</b>	<b>15%</b>

-approuve la convention de mandat de maîtrise d’ouvrage déléguée et constitution d’un groupement de commandes pour la réalisation des travaux rue du Petit Saint-Lazare et rue de l’empereur jointe à la présente délibération

-autorise Monsieur Romain Girardin, maire-adjoint aux travaux à signer cette convention et tout document relatif à ce dossier

Etienne DHUICQ  
Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20240704-del2024-100200-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 09/07/2024

Publication : 11/07/2024

le Maire

